

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Applicables au 1^{er} janvier 2024

Hébergement hôtelier

Ces conditions s'appliquent à toutes les manifestations sauf convention écrite particulière

1- TARIFS HOTELIERS : Ils s'entendent par nuitée et correspondent notamment aux forfaits suivants :

- La nuit + petit-déjeuner comprend l'hébergement + le petit-déjeuner
- La demi-pension midi comprend l'hébergement + le petit-déjeuner + le déjeuner
- La demi-pension soir comprend l'hébergement + le petit-déjeuner + le dîner
- La pension complète comprend l'hébergement + le petit-déjeuner + le déjeuner et le dîner

Pour ces prestations, un devis est établi pour chaque demande. Les tarifs indiqués s'entendent toutes taxes comprises.

2- GARANTIE DE RESERVATION : Les prix figurant sur les devis établis par le Centre sont garantis jusqu'à la date d'option. La réservation n'est confirmée qu'à la date de réception d'un écrit du client (courrier, fax) qui doit parvenir au Centre au plus tard au jour de la date d'option, accompagné du versement d'arrhes. Ces arrhes s'élèvent à 30% du montant total des prestations réservées.

3- GARANTIE DE COUVERTS : Le nombre de couverts doit être confirmé au plus tard **1 mois avant l'arrivée des participants et sera retenu comme base de facturation.** Toute annulation qui interviendrait après ce délai entraînerait la facturation de la totalité du prix des repas commandés non consommés.

4-DROIT DE BOUCHON : Vous avez la possibilité d'apporter vos boissons, un droit de bouchon vous sera facturé par bouteille de 75cl (Champagne : 5 euros - Vin : 3 euros – Cubis : 10 euros)

5-ANNULATION : -Pour toute annulation survenant :

- **entre 6 mois et 3 mois avant la date d'arrivée** des participants, le Centre facturera **30%** du prix des prestations réservées et annulées.
- **entre 3 mois et 1 mois avant la date d'arrivée** des participants, le Centre facturera **50%** du prix des prestations réservées et annulées.
- **moins d'un mois avant la date d'arrivée** des participants, le Centre facturera **la totalité** du prix des prestations réservées et annulées, même s'il ne s'agit que d'une annulation partielle.

6-EXTRAS : Tous les extras (téléphone, bar, boutique...) doivent être réglés sur place par le client avant son départ. Pour un groupe, à défaut de règlement des extras par les participants à titre individuel, ces sommes seront directement facturées à l'organisateur du groupe qui est solidairement garant de leur paiement.

7-ASSURANCE : Le client, ou à défaut l'organisateur agissant en qualité de représentant du client est responsable de tout dommage, direct ou indirect, que lui-même ou les participants pourraient causer au cours de leur séjour.

Le Centre décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature que ce soit (vol, dégradations...) affectant les biens de toute nature (effets personnels, matériels) apportés par l'organisateur, ou appartenant aux participants, quel que soit l'endroit où les biens sont entreposés (parking, salons, etc).

Le Centre sera dégagé de toutes obligations au cas où un événement de force majeure, ou de cas fortuit, surviendrait (incendie, dégât des eaux...)

8- MODALITES DE PAIEMENT : Le règlement des prestations se fera dès réception de la facture. A défaut de règlement dans un délai de 30 jours après réception de la facture, des pénalités de retard seront appliquées sur la base du taux d'intérêt légal en vigueur (3,99 %), majoré de 2 points, soit 5,99 % pour l'année 2013.

Toute facture d'un montant inférieur à 150 euros doit être intégralement réglée au comptant avant le départ des participants.

9- RECLAMATION : Toute contestation doit être adressée au Centre par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai maximum de 8 jours après le départ des participants. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en considération.

10- LITIGES : Tout litige qui n'aurait pu être réglé à l'amiable entre les parties sera de la seule compétence des tribunaux du lieu de situation du Centre.

11- SACEM : Toute manifestation à caractère musical doit faire l'objet au préalable d'une déclaration du client auprès de la SACEM

**Centre de Rencontre des Générations - Association Les Petits Frères des Pauvres AGE –
Domaine de Mont-Evray – 41600 NOUAN LE FUZELIER**

Tél : 02 54 95 66 01 Fax : 02 54 88 68 16 - e-mail : crg@petitsfreresdespauvres.fr Site internet : <https://mont-evray.fr>

Siret : 441 393 675 00380 APE : 8710 A - N° DDJS : 411.611.002 - N° Education National : 041-99/01